

5242
41

M^{lle} Respinger

Lausanne -

"Le Combat d'aveugles" par
un continuateur de P. Brueghel
le Vient -

Compte d'arrivées

Déclaration d'arrivée

L'arrivé au lieu en 28/3. 27

At

Le maître du navire a envoyé en
ville à l'Ép. à Budapest. Informé
à l'arrivé

At 29/3

Ce tabl. est remis à
à quelques jours (5/3)
à la vente de l'arrivé

At 1928

Le Combat d'écuyers.

Il me semble que ce tableau post-brue-
gelien serait bien à sa place dans notre
musée, où nous n'avons rien du maître
qui a fait cette œuvre et peu d'^{œuvres} ~~explicatives~~
de cette école.

Je propose de négocier afin d'obtenir
un prix plus favorable.

Van Ruyven

Le combat d'Ancre

Le Combat d'Ancre qui nous est connu, comme l'œuvre
des collaborateurs de P. Buegel l'auteur, appartenait à Mlle Respinger
à Tarel sous Blacens (Finistère). Ce tableau a figuré, sous cette
attribution, à l'Exposition d'art belge ancien et moderne, à Bonn,
en 1926 (n° 234 cat.). Il a été montré ensuite à Londres (1927)
à l'Exposition d'art flamand et belge (n° 229 cat.), avec
l'attribution : Ecole de Buegel. En 1930, le même tableau
avait été exposé à Bruxelles, sous le nom de l'auteur
de l'œuvre, à l'Exposition d'art belge du XVIII^e siècle, avec
ce titre, Détail. d'Ancre, et l'attribution : D'après P.
Buegel II. (n° 342 du cat.)

Mlle Respinger demandait 15000 francs ~~belges~~
pour le tableau, mais elle réduirait ce prix à 10.000
francs s'il était possible de l'acquiescer à Bruxelles ou pour un autre
musée belge / ancien, sans

Arthur Hays

Ce tableau d'un successeur de Buegel offre
un réel intérêt, n'étant nullement copié comme
la plupart des œuvres de caractère analogue. Il est
d'une main assez lourde, mais ne manque pas de
caractère. Il me semble pourtant qu'il se rapproche

à sa place à Anvers qui à Bruxelles; le musée
d'Anvers ayant réuni tout un ensemble d'œuvres
de cette école. Au cas pourtant où Anvers ne le désirerait
pas, je considère qu'il pourrait être au musée de Bruxelles
~~si~~ à cette acquisition, en dépensant ses ressources, ne fait
~~pas obstacle~~
pas obstacle à quelque acquisition de première importance

Julien S. L.



BEAUX-ARTS, LETTRES
ET BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

CABINET
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

24 / 3 / 27

Cher Monsieur

Pour la séance de lundi prochain
(art Ancien) je suis prié de
faire soumettre à l'appréciation
de la Commission :

- 1.°) Le tableau provenant d'un
château du Limbourg (scènes
de la vie de la Vierge) exposé
à Londres sous le n.° 1
du Catalogue, auquel M.
Edmond Michel a consacré
une étude développée dans

la Gazette des Beaux-Arts,
numéro de décembre 1926.

M. Hulst attaché de
l'intérêt à cette peinture dont
la valeur documentaire est
considérable.

La propriétaire désirait provoquer
une offre. Elle ne fixa pas
de prix mais elle avait
attribué à l'œuvre une
valeur d'assurance très
élevée en vue de
l'exposition de Londres.

2.) Le Combat d'aveugles,
d'une contribution de
P. Mueghel le Vieux, apper.

tenant à M^{lle} Respinges, de
Lausanne, Suisse. Le
prix demandé était
15.000 francs Suisse mais
on le réduirait à 10.000
pour le Musée de Mueselles
ou pour un musée Belge (Anvers,
[and]).

3. Je crois qu'il y a lieu
de provoquer un vote de
la Commission sur le
jugement dernier (de
Dierl) et d'activer une
communication au Ministère
à ce sujet. Bien

Cordialement à Vous


